

RÈGLEMENT DE SPORT

et de prévention santé

MATÉRIEL POUR LE COURS



Afin de pouvoir participer au cours, le matériel suivant est obligatoire :

- chaussures avec semelles non-marquantes et spécifiques à la pratique du sport
- tenue adaptée à la pratique sportive
- linge (la douche est obligatoire après le cours)
- cadenas à numéros (les valeurs sont obligatoirement entreposées dans le casier fermé).

INCAPACITÉ À PRATIQUER LE COURS



En cas d'incapacité quotidienne :

L'apprenti reste dans la salle et prend part à la leçon dans la mesure de ses possibilités (tâches adaptées, arbitrage, logistique, etc.). Un joker par année est accordé pour ce type de dispense sans certificat médical.

En cas d'incapacité de longue durée :

L'apprenti présente à l'enseignant un certificat médical. Il participe aux cours en fonction de ses possibilités.

DISPENSES POUR SPORTIFS D'ÉLITE



L'apprenti doit satisfaire aux critères de sportif d'élite, attestés par des sélections cantonales ou nationales dans sa discipline. Une demande écrite de l'Institution sportive officielle doit être transmise et approuvée par la Direction de l'école.

AVERTISSEMENTS ET SANCTIONS



Les comportements inadéquats ainsi que les retards et oublis matériel sont avertis et sanctionnés par des cartons jaunes et rouges.

- Retard ou oubli matériel : carton jaune et participe au cours
- Comportement inadapté : carton jaune (ou rouge selon l'infraction)
- Départ avant la sonnerie : carton rouge
- Chaussures sales ou marquantes : carton rouge
- Certificat médical non rendu (1 mois au plus tard) : carton rouge
- Déprédation de matériel : carton jaune (ou rouge selon la déprédation) et réparation

Une casse survenant suite à une utilisation incorrecte du matériel est à la charge de l'apprenti.



- 2 cartons jaunes durant le cours = 1 carton rouge
- 3 cartons jaunes durant l'année = 1 carton rouge

1^{er} carton rouge : retenue le soir après les cours pour une durée de 2h maximum

Les cartons rouges suivants : retenue du samedi matin / mise en garde / avertissement

Après la première sanction :

Après un 1^{er} carton rouge, le cumul de 2 cartons jaunes supplémentaires donne 1 carton rouge.